



DIRM/NAMO

35026 RENNES cedex 9

Objet : ouverture de la pêche à pied des tellines sur la plage de l'Aber

Plouzané, le 26/11/2019

N/Réf. D/CB 19.120

V/Réf. 834/2019

Affaire suivie par Catherine TALIDEC

Madame,

Par votre courrier du 18 novembre dernier, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur l'ouverture à la pêche à pied du gisement de tellines de la plage de l'Aber du 18 au 23 décembre inclus et du 26 au 29 décembre 2019 inclus, selon des modalités proposées par le CRPMEM de Bretagne (cf. arrêté n°2018-17022 du 17 décembre 2018).

Nous n'avons pas connaissance de l'état du stock de tellines de la plage de l'Aber ni de l'état d'exploitation de ce gisement, en conséquence nous ne sommes pas en mesure de fournir un avis sur son ouverture à la pêche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Centre Bretagne

1625 Route de Ste Anne
CS10070
29280 Plouzané - France
+33 (0)2 98 22 40 40

Siège Social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr

Directeur du centre de Bretagne